

Etats financiers au 31/12/2011

SECONDE NATURE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Exercice ouvert le 01/01/2011 et clos le 31/12/2011

Régime simplifié d'imposition Régime réel normal

Timbre à date du service

Adresse du service
SIE AIX SUD
3 ALLEE ESTIENNE D'ORVES
BP 700
13095 AIX EN PROVENCE CEDEX 2

Identification du destinataire
27 B RUE DU 11 NOVEMBRE
13100 AIX EN PROVENCE

Activités exercées (souligner l'activité principale)
DVI ACTIVITES ARTISTIQUES ET CULIBRELLAS

Le téléphone : 04.42.64.61.01

Si vous avez changé d'activité, cochez la case

A IDENTIFICATION

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration

Préciser éventuellement l'ancienne adresse en cas de changement :

le téléphone :

B ACTIVITÉ

Insp./IFU	N° dossier	N° Siret
653	335653	49976004900027

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux de 33,1/3 % : 0

Bénéfice imposable au taux de 15 % : 5 098

Déficit (report de la ligne XO du 2058A ou 372 du 2033B)

2 Plus-values

Plus-values à long terme imposables au taux de 15 %

Plus-values à long terme imposables au taux de 19 %

Autres plus-values imposables au taux de 0 %

Plus-values à long terme imposables

Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% (ligne 17 du tableau n° 2059A ou 591 du 2033C) (sous déduction du montant imposé à 15% du cadre 1)

Plus-values exonérées art. 238 quinquies

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches (cocher la case selon le cas). Ces montants ne doivent pas être retranchés des résultats mentionnés en C-1 et C-2

Entreprises nouvelles art 44 sexies

Jeunes entreprises innovantes

Zones franches urbaines

Zones franches Corse

Pôle de compétitivité

Zones franches art 44 septies

Sociétés d'investissements immobiliers cotés

Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)

Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

Les crédits d'impôt indiqués aux 1 et 2 ci-dessous ne sont imputables que pour partie s'ils n'ont pas été comptabilisés par l'entreprise (66,66 %).

D IMPUTATIONS (cf. page 4)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt déjà versé au Trésor (Crédit d'impôt) indique sur les certificats joints au relevé de solde d'impôt sur les sociétés ou afférent aux primes de remboursement

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentant de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité. Total figurant en contreche au cadre VII de l'imprimé n° 2066

3. Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCALIS (cf. page 4)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50 %

Ebis COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTÉE DES L'ENTREPRISES (pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 152 500 euros HT)

Pour les entreprises mono établissements et n'employant pas de salariés exerçant une activité de plus de 3 mois dans plusieurs communes (Chantiers, Missions, ...), en cochant cette case vous êtes dispensé de déposer une 1330-CVAE

Chiffre d'affaires de référence : 98 590

Date de cessation de l'activité soumise à la CVAE :

Pour le calcul de la valeur ajoutée et du chiffre d'affaires, se reporter à la notice de la 1330-CVAE.

Facilitez-vous l'impôt et faites vos démarches sur internet avec le site www.impots.gouv.fr

Société CISA EXPERTISE
Quartier Celery
13093 AIX EN PROVENCE
04 42 63 34 59

CGA Viseur conventionné

Nom, adresse, téléphone, télécopie :

- Professionnel de l'expertise comptable : 04.42.95.81.70

- Conseil :

- CGA :

- n° d'agrément du CGA :

AIX EN PROVENCE, le 30/03/2012

Signature et qualité du déclarant
LE PRESIDENT

La chartre du contribuable : des relations entre l'administration fiscale et le contribuable basées sur les principes de simplicité, de respect et d'équité. Disponible sur www.impots.gouv.fr et auprès de votre service des impôts.

Les dispositions des articles 24, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et les fichiers, mentionnées par le présent formulaire, sont applicables à compter du 1er janvier 2012.

CISAPROACTIVIS Intermedia

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise : **SECONDE NATURE**
et Date de clôture de l'exercice : **31/12/2011**

F RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

(Voir renvois page 4)

1. Montant global brut des distributions correspondant aux intérêts, dividendes, revenus et autres produits des actions et parts sociales payables aux associés, actionnaires et porteurs de parts	4	(a)	Payés par la société elle-même
		(b)	Payés par un établissement chargé du service des titres
2. Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s)	5	(c)	
3. Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées		(d)	
4. Montant des distributions autres que celles visées ci-dessus	6	(e)	
		(f)	
		(g)	
		(h)	
5. Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	7	(i)	
6. Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI		(j)	
7. Montant des revenus répartis	8	total (a à h)	

G RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.	S.A.R.L.	Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) :	1	2	3	4	5	6	7	8
			à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	à titre de représentation, de mission et de déplacement	à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société	à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société	à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société	à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société	à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société	à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société

Designation de l'entreprise : SECONDE NATURE		Exercice N		Exercice N-1	
DA	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :				
DB	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				
DC	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence	EK			
DD	Réserve légale (3)				
DE	Réserves statutaires ou contractuelles				
DF	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions	B1			
DG	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat	EJ			
DH	Report à nouveau				
DI	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				
DJ	Subventions d'investissement				
DK	Provisions réglementées *				
DL	TOTAL (I)		21 443		(84 296)
DM	Produit des émissions de titres participatifs				
DN	Avances conditionnées				
DO	TOTAL (II)				
DP	Provisions pour risques				
DQ	Provisions pour charges				
DR	TOTAL (III)				
DS	Emprunts obligataires convertibles				
DT	Autres emprunts obligataires				
DU	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		142 486		215 092
DV	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs	EI			
DW	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
DX	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		67 390		105 940
DY	Dettes fiscales et sociales		91 256		109 370
DZ	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
EA	Autres dettes		27 151		33 322
EB	Produits constatés d'avance (4)		59 055		19 387
EC	TOTAL (IV)		387 337		483 110
ED	Ecart de conversion passif *				
EE	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		408 780		398 814
EB	Ecart de réévaluation incorporé au capital				
IC	Réserve spéciale de réévaluation (1959)				
ID	Ecart de réévaluation libre				
IE	Réserve de réévaluation (1976)				
IF	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				
IG	Dont produits constatés d'avance à moins d'un an		379 769		467 657
IH	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		130 035		199 618

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la note n° 2032.

Designation de l'entreprise :		SECONDE NATURE		Exercice N		Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS*	FA	42 544	42 544	42 544	65 725		
	PB	42 544	42 544	42 544	65 725		
	PG	56 046	56 046	56 046	56 046	48 648	
PI							
Production vendue		56 046		56 046		48 648	
services*							
bienes*							
Productions de marchandises*		42 544		42 544		65 725	
Productions stockées*							
Productions immobilisées*							
Subventions d'exploitation		488 814		488 814		624 081	
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)		21 856		21 856		48 868	
Autres produits (1) (11)		19 232		19 232		8 944	
Total des produits d'exploitation (2) (I)		628 492		628 492		796 267	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)*		17 247		17 247		26 401	
Variation de stock (marchandises)*		645		645		(170)	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*		966		966		1 785	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							
Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *		258 715		258 715		434 400	
Impôts, taxes et versements assimilés*		11 070		11 070		7 798	
Salaires et traitements*		153 438		153 438		259 607	
Charges sociales (10)		55 551		55 551		93 732	
Sur immobilisations							
- dotations aux provisions							
Sur actif circulant : dotations aux provisions*						187	
Pour risques et charges : dotations aux provisions							
Autres charges (12)		23 314		23 314		40 944	
Total des charges d'exploitation (4) (II)		563 336		563 336		879 233	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		65 156		65 156		(82 967)	
Bénéfice attribué ou perte transférée*							
(III) GH							
Perte supportée ou bénéfice transféré*							
(IV) GI							
Produits financiers de participations (3)		30		30		7	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)							
Autres intérêts et produits assimilés (5)							
Reprises sur provisions et transferts de charges							
Différences positives de change							
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							
Total des produits financiers (V)		30		30		7	
Dotations financières aux amortissements et provisions*							
Intérêts et charges assimilées (6)		14 909		14 909		8 270	
Différences négatives de change							
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							
Total des charges financières (VI)		14 909		14 909		8 270	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)		(14 878)		(14 878)		(8 263)	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)		50 278		50 278		(91 230)	

REVENUS

CHARGES EXCEPTIONNELLES
PRODUITS EXCEPTIONNELS

Designation de l'exercice :		SECONDE NATURE	
Exercice N-1		Exercice N	
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 248	56 245	56 245
Produits exceptionnels sur opérations en capital *	13 320		
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels (7) (VII)	14 568	56 245	56 245
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		12 518	12 518
Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	1 832		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	21 997	12 518	12 518
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	765	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	810 842	684 768	810 842
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	909 500	591 528	909 500
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			
HO			
HY			
IG		51 512	51 512
HP			
HQ			
HI			
II			
III			
IV			
VI			
VII			
VIII			
IX			
X			
HN		93 239	93 239
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			
HO			
HY			
IG		51 512	51 512
HP			
HQ			
HI			
II			
III			
IV			
VI			
VII			
VIII			
IX			
X			
HN		93 239	93 239
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			
HO			
HY			
IG		51 512	51 512
HP			
HQ			
HI			
II			
III			
IV			
VI			
VII			
VIII			
IX			
X			
HN		93 239	93 239
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			
HO			
HY			
IG		51 512	51 512
HP			
HQ			
HI			
II			
III			
IV			
VI			
VII			
VIII			
IX			
X			
HN		93 239	93 239
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			
HO			
HY			
IG		51 512	51 512
HP			
HQ			
HI			
II			
III			
IV			
VI			
VII			
VIII			
IX			
X			
HN		93 239	93 239
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			
HO			
HY			
IG		51 512	51 512
HP			
HQ			
HI			
II			
III			
IV			
VI			
VII			
VIII			
IX			
X			
HN		93 239	93 239
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			
HO			
HY			
IG		51 512	51 512
HP			
HQ			
HI			
II			
III			
IV			
VI			
VII			
VIII			
IX			
X			
HN		93 239	93 239
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			
HO			
HY			
IG		51 512	51 512
HP			
HQ			
HI			
II			
III			
IV			
VI			
VII			
VIII			
IX			
X			
HN		93 239	93 239
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			
HO			
HY			
IG		51 512	51 512
HP			
HQ			
HI			
II			
III			
IV			
VI			
VII			
VIII			
IX			
X			
HN		93 239	93 239
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			
HO			
HY			
IG		51 512	51 512
HP			
HQ			
HI			
II			
III			
IV			
VI			
VII			
VIII			
IX			
X			
HN		93 239	93 239
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			
HO			
HY			
IG		51 512	51 512
HP			
HQ			
HI			
II			
III			
IV			
VI			
VII			
VIII			
IX			
X			
HN		93 239	93 239
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			
HO			
HY			
IG		51 512	51 512
HP			
HQ			
HI			
II			
III			
IV			
VI			
VII			
VIII			
IX			
X			
HN		93 239	93 239
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			
HO			
HY			
IG		51 512	51 512
HP			
HQ			
HI			
II			
III			
IV			
VI			
VII			
VIII			
IX			
X			
HN		93 239	93 239
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			
HO			
HY			
IG		51 512	51 512
HP			
HQ			
HI			
II			
III			
IV			
VI			
VII			
VIII			
IX			
X			
HN		93 239	93 239
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			
HO			
HY			
IG		51 512	51 512
HP			
HQ			
HI			
II			
III			
IV			
VI			
VII			
VIII			
IX			
X			
HN		93 239	93 239
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			
HO			
HY			
IG		51 512	51 512
HP			
HQ			
HI			
II			
III			
IV			
VI			
VII			
VIII			
IX			
X			
HN		93 239	93 239
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			
HO			
HY			
IG		51 512	51 512
HP			
HQ			
HI			
II			
III			
IV			
VI			
VII			
VIII			
IX			
X			
HN		93 239	93 239
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			
HO			
HY			
IG		51 512	51 512
HP			
HQ			
HI			
II			
III			
IV			
VI			
VII			
VIII			
IX			
X			
HN		93 239	93 239
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			
HO			
HY			
IG		51 512	51 512
HP			
HQ			
HI			
II			
III			
IV			
VI			
VII			
VIII			
IX			
X			
HN		93 239	93 239
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			
HO			
HY			
IG		51 512	51 512
HP			
HQ			
HI			
II			
III			
IV			
VI			
VII			
VIII			
IX			
X			
HN		93 239	93 239
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			
HO			
HY			
IG		51 512	51 512
HP			
HQ			
HI			
II			
III			
IV			
VI			
VII			
VIII			
IX			
X			
HN		93 239	93 239
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			
HO			
HY			
IG		51 512	51 512
HP			
HQ			
HI			
II			
III			
IV			
VI			
VII			
VIII			
IX			
X			
HN		93 239	93 239
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			
HO			
HY			
IG		51 512	51 512
HP			
HQ			
HI			
II			
III			
IV			
VI			
VII			
VIII			

Designation de l'entreprise : SFGONDE NATUREL		Annulations		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
CADRE A		IMMOBILISATIONS		IMMOBILISATIONS		CADRE B	
INCORP.		CORPORELLES		CORPORELLES		FINANCIERES	
Frais d'établissement et de développement		Frais d'établissement et de développement		Frais d'établissement et de développement		Frais d'établissement et de développement	
TOTAL I		TOTAL I		TOTAL I		TOTAL I	
CZ		CZ		CZ		CZ	
Autres postes d'immobilisations incorporelles		Autres postes d'immobilisations incorporelles		Autres postes d'immobilisations incorporelles		Autres postes d'immobilisations incorporelles	
TOTAL II		TOTAL II		TOTAL II		TOTAL II	
KD		KD		KD		KD	
6 900		6 900		6 900		6 900	
D8		D8		D8		D8	
KH		KH		KH		KH	
KI		KI		KI		KI	
KL		KL		KL		KL	
KO		KO		KO		KO	
KR		KR		KR		KR	
KS		KS		KS		KS	
[Total] [Comptes]		[Total] [Comptes]		[Total] [Comptes]		[Total] [Comptes]	
M1		M1		M1		M1	
M2		M2		M2		M2	
M3		M3		M3		M3	
24 354		24 354		24 354		24 354	
Installations générales, agencements et outillage industriels		Installations générales, agencements et outillage industriels		Installations générales, agencements et outillage industriels		Installations générales, agencements et outillage industriels	
KV		KV		KV		KV	
39 441		39 441		39 441		39 441	
KW		KW		KW		KW	
KX		KX		KX		KX	
10 217		10 217		10 217		10 217	
KY		KY		KY		KY	
751		751		751		751	
KZ		KZ		KZ		KZ	
LA		LA		LA		LA	
1 230		1 230		1 230		1 230	
LB		LB		LB		LB	
12 736		12 736		12 736		12 736	
LC		LC		LC		LC	
LD		LD		LD		LD	
1 230		1 230		1 230		1 230	
LE		LE		LE		LE	
LF		LF		LF		LF	
LJ		LJ		LJ		LJ	
LK		LK		LK		LK	
LN		LN		LN		LN	
97 193		97 193		97 193		97 193	
LO		LO		LO		LO	
LP		LP		LP		LP	
133 521		133 521		133 521		133 521	
8M		8M		8M		8M	
229		229		229		229	
8V		8V		8V		8V	
8W		8W		8W		8W	
8X		8X		8X		8X	
8Y		8Y		8Y		8Y	
8Z		8Z		8Z		8Z	
Participations évaluées par mise en équivalence		Participations évaluées par mise en équivalence		Participations évaluées par mise en équivalence		Participations évaluées par mise en équivalence	
8G		8G		8G		8G	
Autres participations		Autres participations		Autres participations		Autres participations	
8U		8U		8U		8U	
Autres titres immobilisés		Autres titres immobilisés		Autres titres immobilisés		Autres titres immobilisés	
8P		8P		8P		8P	
Prêts et autres immobilisations financières		Prêts et autres immobilisations financières		Prêts et autres immobilisations financières		Prêts et autres immobilisations financières	
8T		8T		8T		8T	
TOTAL IV		TOTAL IV		TOTAL IV		TOTAL IV	
10 553		10 553		10 553		10 553	
8N		8N		8N		8N	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	
10 553		10 553		10 553		10 553	
9K		9K		9K		9K	
1		1		1		1	
9L		9L		9L		9L	
230 353		230 353		230 353		230 353	
9M		9M		9M		9M	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 Société CISA EXPERTISE En Euros

XE... PL... A... CON... ER... ER... AR... E... L... C... RA... IT
 04/09/2012 10:00:00 Le Responsable des données



TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis 1 du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SECONDE NATURE

Néant

Exercice N, clos le :

3 1 1 2 2 0 1 1

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement		6
	Augmentation du montant brut des immobilisations	1	Augmentation du montant des amortissements	2	
	Montant des suppléments d'amortissement (2)		Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		5
	3	4	5	6	
Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)					
provision spéciale à la fin de l'exercice (col. 1 - col.2) - col. 5 (5)					
1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires				
2	Fonds commercial				
3	Terrains				
4	Constructions				
5	Installations techniques mar. et out. industriels				
6	Autres immobilisations corporelles				
7	Immobilisations en cours				
8	Participations				
9	Autres titres immobilisés				
10	TOTAUX				

(1) Les augmentations de montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis 1 du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(3) Ce montant comprend :
 a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
 b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
 (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE PLAINES A CONSERVER PAR LE DÉCLARANT

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Formule obligatoire (article 53 A du Code de Commerce des Impôts)

Designation de l'entreprise : SECONDE NATURE

Neant

Montant	DIMINUTIONS :	Augmentations de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Nature des provisions
---------	---------------	-----------------------------	--------------------------------	-----------------------

TC	TR	TA	TR	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers (art. 237 bis A-II)
TF	TR	TD	TR	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)
TE	TH	TG	TH	Provisions pour hausse des prix (1)*
TD	TH	TM	TH	Amortissements dérogatoires
TD	TH	TM	TH	Dont majorations exceptionnelles de 30 %
TD	TH	TD	TH	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger conclues avant le 1.1.1992 *
TD	TH	TD	TH	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger conclues après le 1.1.1992 *
TD	TH	TD	TH	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)
TD	TH	TD	TH	Autres provisions réglementées (1)
TD	TH	TD	TH	TOTAL I

TD	TH	TD	TH	Provisions pour risques et charges
TD	TH	TD	TH	Provisions pour litiges
TD	TH	TD	TH	Provisions pour garanties données aux clients
TD	TH	TD	TH	Provisions pour pertes sur marchés à terme
TD	TH	TD	TH	Provisions pour amendes et pénalités
TD	TH	TD	TH	Provisions pour pertes de change
TD	TH	TD	TH	Provisions pour pensions et obligations similaires
TD	TH	TD	TH	Provisions pour impôts (1)
TD	TH	TD	TH	Provisions pour renouvellement des immobilisations *
TD	TH	TD	TH	Provisions pour gros entretien et grandes révisions
TD	TH	TD	TH	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *
TD	TH	TD	TH	Autres provisions pour risques et charges (1)
TD	TH	TD	TH	TOTAL II

TD	TH	TD	TH	Provisions pour dépréciation
TD	TH	TD	TH	- incorporelles
TD	TH	TD	TH	- corporelles
TD	TH	TD	TH	sur
TD	TH	TD	TH	- titres mis en équivalence
TD	TH	TD	TH	- titres de participation
TD	TH	TD	TH	- autres immobilisations financières(1)*
TD	TH	TD	TH	Sur stocks et en cours
TD	TH	TD	TH	Sur comptes clients
TD	TH	TD	TH	Autres provisions pour dépréciation (1) *
TD	TH	TD	TH	TOTAL III
TD	TH	TD	TH	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032 Société CISA EXPERTISE

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 58 II de l'annexe III au C.G.I.

(1) à détailler sur feuille séparée selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

XENOPLOIRIA CONNORRERARAE DECCARAT

STATUTS INCORPORÉS

Designation de l'entreprise : **SECONDE NATURE**

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	93 790
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	93 790
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	(0)
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)		K7	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + Y1)		K8	(0)

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. Le bis A1, 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler, sur feuille séparée)			
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. Le bis A1, 2 du CGI *	ZV		
Reprises sur l'exercice	ZW		

Provisions pour risques et charges *

8X		8Y	
8Z		9A	
9B		9C	
Provisions pour dépréciation *			
9D		9E	
9F		9G	
9H		9J	

Charges à payer

9K		9L	
9M		9N	
9P		9R	
9S		9T	
9V		9W	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la remigration ou de la déduction		LI	
Montant au début de l'exercice			
Imputations			
Montant net à la fin de l'exercice			

CRÉDITS D'IMPÔTS

JQ	Faveur de la recherche	JR	Crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants
JT	Réduction d'impôt en faveur de mécénat	JT	Crédit d'impôt investissement en Corse
JW	Crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	JX	Autres imputations
JS	Crédit d'impôt en faveur de la recherche	JS	Crédit d'impôt famille
JA	Faveur de mécénat	JA	Crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS

art. L3113-3 du Code des Transports (case à cocher)

XU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent

Designation de l'entreprise : SECONDE NATURE
 (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)
 Néant

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

Origine	Plus-values réalisées au cours de l'exercice			
	Imposition répartie	sur 3 ans (entreprises à l'IR)	sur 10 ans	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ^{er} et 1 ^{er} quater C511)
Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL 1				

Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Plus-values réalisées sur 3 ans au titre de			
	N-1	N-2	N-1	N-2
Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies N-4				
1 ^{er} et 1 ^{er} quater du C511) (à préciser) au titre de :				
N-5				
N-6				
N-7				
N-8				
N-9				
TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxés lors des opérations de fusion ou d'apport.
 Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)
 (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SECONDE NATURE

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 16% ②

Cans nets reines de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I à sexes-0 bis du CGI) ①

Cans nets reines de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I à sexes-0 du CGI) ①

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values nettes		Moins-values nettes	
①	Moins-values à 16%	②			
	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16%				
	Moins-values nettes				
N-10					
N-9					
N-8					
N-7					
N-6					
N-5					
N-4					
N-3					
N-2					
N-1					
N					

Origine		Moins-values nettes		Moins-values nettes	
①	Moins-values à 19% ou à 16,5% (1) ou à 15%	②			
	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexes-0 du CGI)				
	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexes-0 bis du CGI) ④				
	À 15% ou à 16,5% (1) ⑤				
	Imputations sur les plus-values à long terme				
	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥				
	Moins-values nettes				
N-10					
N-9					
N-8					
N-7					
N-6					
N-5					
N-4					
N-3					
N-2					
N-1					
N					

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

* Les explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

I		SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N			
Designation de l'exercice : <u>SECONDE NATURE</u>		<input checked="" type="checkbox"/> Néant			
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme			
		taxes à 10 % taxes à 15 % taxes à 18 % taxes à 19 % taxes à 25 %			
1	Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)				
2	Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice				
3	TOTAL (lignes 1 et 2)				
4	Prélèvements opérés } - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés				
5					
6	TOTAL (lignes 4 et 5)				
7	Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)				
II		RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)			
montant de la réserve ouverte de l'exercice		réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice			
①		②			
montants prélevés sur la réserve		donnant lieu à complément d'impôt			
③		④			
ne donnant pas lieu à complément d'impôt					
montant de la réserve à la clôture de l'exercice					
⑤					

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

16

AGREMENT DGFIP C5112.10019

Désignation de l'entreprise : **SECONDE NATURE** Néant

Exercice ouvert le : **01/01/2011** et clos le : **31/12/2011** Durée en nombre de mois : **12**

I - Production de l'entreprise	
OA	Ventes de marchandises
OB	Production vendue - Biens
OC	Production vendue - Services
OD	Production stockée
OE	Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation
OF	Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère financier (en partie)
OH	Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opération faites en commun
OI	Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée
OK	Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés
OL	Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à l'activité normale et courante
OT	Charges sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation
OM	TOTAL I
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)	
OX	Achats de marchandises (droits de douanes compris)
OO	Variation de stock (marchandises)
OP	Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)
OQ	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)
OR	Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances
OS	Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois
OU	Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée
OV	Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun
OX	Abandons de créances à caractère financier (en partie)
OY	Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à l'activité normale et courante
OZ	Taxes sur le C.A autre que la T.V.A, contributions indirectes (droits sur les alcools et les boissons, T.T.P.P.)
O9	Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois
OJ	TOTAL 2
III - Valeur ajoutée produite	
OG	Calcul de la Valeur Ajoutée
TOTAL 1 - TOTAL 2	

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée (lignes OE, portées en ligne OI)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2012

Tableau fiscal	N° ligne	Tableau fiscal	N° ligne	Ecart	Observations
2050 colonne 1	AR	2054	MK	0	
2050 colonne 1	AT	2054	MN+MQ+MT-MW	1	
2050 colonne 1	BJ	2054	OL	1	
2052	GA+GB+GC+GD+GE+HG(2053)	2055	PP+Z9+SP+UR(2056)	(0)	
2053	HD	2053	Détail produits exceptionnels	0	
2053	HH	2053	Détail charges exceptionnelles	0	
2054	OK	2059A	Cadre A colonne 2	(1)	
2055	QO	2059A	Cadre A col. 4 + col. 5	(1)	
2052	FL	2065 ou 2031	Chiffre d'affaire entreprise	0	
2058A	XN	2065	Bénéfice taux 33,33 + taux 15	(0)	

Tableau de cohérence des liasses fiscales

Client 000048 SECONDE NATURE

27 B RUE DU 11 NOVEMBRE

13100 AIX EN PROVENCE

Date

06/04/2012

Collaborateur

ISA SMI SMN

Référence

Exercice

01/01/2011 - 31/12/2011

Page

1

Société CISA EXPERTISE
 1 Chemin de Favelloun
 Quartier Celony
 13090 AIX EN PROVENCE
 04 42 63 34 69

14 à 25	- Annexe
10 à 13	- Détail Compte de résultat
6 à 9	- Détail bilan
5	- Evaluation des contributions volontaires
3 et 4	- Compte de résultat
1 et 2	- Bilan actif-passif

SOMMAIRE
BILAN ET COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/11

BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2011 12		Exercice N-1 31/12/2010 12		Ecart N / N-1	
	Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 598	7 333	1 265	1 136	129	11.36
Frais de recherche et de développement						
Concessions, Brevets et droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	159 719	56 165	103 554	22 502	81 052	360.20
Autres immobilisations corporelles	60 442	18 547	41 895	40 800	1 095	2.68
Immobilisations en cours						
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)						
Participations mises en équivalence						
Autres participations	229		229			
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	1 367		1 367			
Autres immobilisations financières						
TOTAL I	230 364	82 045	148 309	66 033	82 276	124.60
Comptes de liaison						
TOTAL II						
ACTIF CIRCULANT						
STOCKS ET EN COURS						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	1 475		1 475	2 120	645	30.44
Avances et acomptes versés sur commandes						
CRÉANCES (3)						
Créances usagers et comptes rattachés	5 371		5 371	3 083	2 288	74.23
Autres créances	201 692		201 692	240 629	38 937	16.18
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	26 999		26 999	86 949	59 950	68.95
Charges constatées d'avance (3)	24 934		24 934		24 934	
TOTAL III	260 471		260 471	332 781	72 310	21.73
Charges à répartir sur plusieurs exercices (AV)						
Primes de remboursement des obligations (AV)						
Ecart de conversion actif (VI)						
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	490 825	82 045	408 780	398 814	9 966	2.50

(1) Dont écart au bas

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2011 12	Exercice N-1 31/12/2010 12	Ecart N / N-1 Euros %	
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres	113 000	100 500	12 500	12,44
	Fonds associés sans droit de reprise				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	184 796	86 137	98 659	114,54
	RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déicits)	93 239	98 659	191 898	194,51
	Autres fonds associatifs				
Fonds associatifs avec droit de reprise :					
Apports					
Legs et donations					
Résultats sous contrôle de tiers financiers					
Ecart de réévaluation					
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
Provisions réglementées					
Droit des propriétaires	21 443	84 296	105 739	125,44	
TOTAL I					
Comptes de liaison					
TOTAL II					
FONDS DÉDIÉS ET PROVISIONS ET FOND D'ÉVALUATION	Provisions pour risques	4 500	9 000	4 500	50,00
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	4 500	9 000	4 500	50,00
TOTAL III					
DETTES (1)	Emprunts obligataires	142 486	215 092	72 606	33,76
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financiers divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	67 390	105 940	38 550	36,39
	Dettes fiscales et sociales	91 256	109 370	18 115	16,56
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	22 651	24 322	1 671	6,87	
Autres dettes					
Instrument de trésorerie					
Produits constatés d'avance	59 055	19 387	39 668	204,62	
TOTAL IV					
Comptes de Régularisation	Ecart de conversion passif (A)	408 780	398 814	9 966	2,50
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+A)				

COMPTE DE RESULTAT

Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
31/12/2011 12		31/12/2010 12		Euros %	
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		42 544	65 725	23 181	35,27
Ventes de marchandises					
Production vendue de Biens et Services		56 046	48 648	7 398	15,21
CHIFFRE D'AFFAIRES NET		98 590	114 373	15 783	13,80
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation		488 814	624 081	135 267	21,67
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		21 856	48 868	27 012	55,27
Collectes					
Cotisations		14 732	8 944	5 788	64,71
Autres produits					
TOTAL I		623 992	796 267	172 274	21,64
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		17 247	26 401	9 154	34,67
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)		645	170	815	479,57
Achats de matières premières et autres approvisionnements		966	1 785	819	45,90
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes		258 715	434 400	175 686	40,44
Impôts, taxes et versements assimilés		11 070	7 798	3 272	41,96
Salaires et traitements		153 438	259 607	106 169	40,90
Charges sociales		55 551	93 732	38 181	40,73
Dotations aux amortissements et aux provisions		42 390	14 549	27 841	191,36
Sur immobilisations : dotations aux provisions					
Sur actif circulant : dotations aux provisions			187	187	100,00
Pour risques et charges : dotations aux provisions					
Subventions accordées par l'association		23 314	31 944	8 630	27,02
Autres charges (2)					
TOTAL II		563 336	870 233	306 897	35,27
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)		60 656	73 967	134 623	182,00
QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits affectés à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2011 12	Exercice N-1 31/12/2010 12	Ecart N / N-1 Euros	%
PRODUITS FINANCIERS	30	7	23	319,81
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL V	30	7	23	319,81
CHARGES FINANCIERES	14 909	8 270	6 638	80,27
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL VI	14 909	8 270	6 638	80,27
2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)	14 878	8 263	6 615	80,06
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	45 778	82 230	128 007	155,67
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	56 245	1 248	54 996	N3
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 518	20 165	7 646	37,92
TOTAL VII	56 245	14 568	41 678	286,10
CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 518	20 165	7 646	37,92
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions				
TOTAL VIII	12 518	21 997	9 478	43,09
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	43 727	7 429	51 156	688,59
Impôts sur les bénéfices (X)	765		765	
TOTAL PRODUITS (I+II+V+VII)	680 268	810 842	130 574	16,10
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)	591 528	900 500	308 972	34,31
SOLDE INTERMEDIAIRE	88 739	89 659	178 398	196,97
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	4 500	9 000	4 500	100,00
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	93 239	98 659	191 898	194,51

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1
		31/12/2011 12	31/12/2010 12	Euros %
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES		1 265	1 136	129
20500000 LOGICIELS		8 598	6 900	1 698
28050000 AMORT LOGICIELS		7 333	5 764	1 569
INSTALLATIONS TECHNIQUES MATERIEL ET OUTILLAGE INDUSTRIELS		103 554	22 502	81 052
21510000 PROTOTYPES CITYMEDIA		112 447	112 447	
21540000 MATERIEL TECHNIQUE		47 272	44 265	3 007
28151000 AMORT PROTOTYPES		30 244	30 244	
28154000 AMORT MATERIEL TECHNIQUE		25 921	21 764	4 158
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		41 895	40 800	1 095
21810000 INSTALLATION AGENCEMENTS		47 480	39 441	8 039
21820000 MATERIEL DE TRANSPORT		751	751	
21830000 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMAT		10 860	11 385	525
21840000 MOBILIER		1 351	1 351	
28181000 AMORT AGENCEMENT ET AMENAGEMENT		10 470	6 170	4 300
28182000 AMORT MATERIEL DE TRANSPORT		603	352	251
28183000 AMORT MATERIEL BUREAU		6 323	4 669	1 654
28184000 AMORT MOBILIER		1 151	937	214
AUTRES PARTICIPATIONS		229	229	
26100000 TITRES DE PARTICIPATION		229	229	
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		1 367	1 367	
27510000 CAUTION		1 367	1 367	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		148 309	66 033	82 276
MARCHANDISES		1 475	2 120	645
37000000 STOCKS BUVETTES		1 475	2 120	645
CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES		5 371	3 083	2 288
41100000 CLIENTS		5 371	3 270	2 101
49100000 PROVISION DEPRECIATION CLIENTS			187	187
AUTRES CREANCES		201 692	240 629	38 937
40100000 FOURNISSEURS		5 244	6 467	1 223
42100014 Rémun. BRANIXON FANNY			31	31
42100771 Rémun. BRIGUE FRANCK		200	592	392
43720002 CONGES SPECTACLES TERRE ACTIVE		592	592	
44112000 SUB INVESTISSEMENT DEPARTEMENT		4 500	4 663	163
44120000 SUBV A RECEVOIR CNC / DICREAM		29 200	36 920	7 720
44172000 SUBV A RECEVOIR REGION PACA		3 000	3 000	
44172100 SUBV A RECEVOIR CG 13				
44172300 SUBV A RECEVOIR AIX EN PCE		84 691	116 107	31 416
44173000 SUBV A RECEVOIR CTWALL		2 500	2 500	
44191000 SUBV A RECEVOIR CNY		55 706	8 018	47 688
44550000 TVA A DECAISSER		1 240	1 659	419
44562000 TVA SUR IMMOS		12 004	44 434	32 430
44566000 TVA DEDUCTIBLE				
44566200 TVA DEDUCTIBLE INTRACOM				
44571000 TVA COLLECTEE 19.6%		922	2 142	1 220
44571200 TVA COLLECTEE 5.5%		289	136	153
44571300 IVA COLLECTEE 2.1%		82	414	332
46700010 NDF GREG LOPEZ				
Ecart N/N-1				

DETAIL BILAN ACTIF

SECONDE NATURE
13100 AIX EN PROVENCE

Page : 7

ACTIF		Exercice N 31/12/2011 12	Exercice N-1 31/12/2010 12	Ecart N / N-1 Euros	%
46730000	COMPTE ENTREPRENEUR GNV	1 521	1 521		
DISPONIBILITES					
51200000	CREDIT MUTUEL BIOMIX	25	25		
51213000	CREDIT COOPERATIF	38 642	38 642		100.00
51230000	CREDIT MUTUEL 2 BIOMIX	4	4		6.18
51260000	CAISSE EPARGNE	2 143	2 285	-141	-100.00
51880000	INTERETS COURUS A RECEVOIR	2	2		100.00
51941000	RETENUE DE GARANTIE DAILY SN	21 945	39 258	-17 313	-44.10
53100000	CAISSE	2 883	6 735	-3 852	-57.20
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE					
48600000	CHARGES CONSTATEES AVANCE ACT	24 416		24 416	
48610000	CHARGES CONSTATEES AVANCE FON	518		518	
TOTAL ACTIF CIRCULANT					
		260 471	332 781	-72 310	-21.73
TOTAL GENERAL					
		408 780	398 814	9 966	2.50

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1
		31/12/2011 12	31/12/2010 12	Euros
				%
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROIT DE REPRISE				
10260000	SUBV INV BIENS RENOUVER CG13	113 000	100 500	12,44
10262000	SUBV INV VILLE AIX EN PROVENCE	93 000	77 000	25,93
10263000	SUBV INV REGION PACA	10 000	10 000	20,78
REPORT A NOUVEAU				
11900000	REPORT A NOUVEAU DEBITEUR	184 796	86 137	114,54
RESULTAT DE L'EXERCICE (EXCEDENTS OU DEFICITS)				
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS		21 443	84 296	125,44
FONDS DEBIES SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT				
19400000	FONDS DEBIES	4 500	9 000	50,00
TOTAL PROVISIONS ET FONDS DEBIES				
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		142 486	215 092	33,76
16110000	PRET	11 608	15 453	24,88
51213000	CREDIT COOPERATIF	20 312	20 312	NS
51860000	INTERETS COURUS	843	21	NS
51940000	DAILY CREDIT COOPERATIF	109 723	199 618	45,03
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES				
40100000	FOURNISSEURS	67 390	105 940	36,39
DETTE FISCALES ET SOCIALES				
42100001	Réun. REVIRON PIERRE HEMANUEL	80	63	100,00
42100022	Réun. SAGE RAPHAEL	150	1 956	1 956
42100110	Réun. CAMPANA RENAUD	80	63	100,00
42100112	Réun. GUBAREW FRANCK	150	17	26,24
42100140	Réun. MERONI CYRIL	440	440	100,00
42100201	Réun. STAGNARO GUILLAUME	220	220	100,00
42100281	Réun. AKRICHE PATRICK	65	75	100,00
42100282	Réun. PERNICE LAURENT	65	65	100,00
42100284	Réun. PEREZ ROMAIN	65	65	100,00
42100285	Réun. CARLET DENIS	65	65	100,00
42100773	Réun. MORANCON JEREMIE	340	340	100,00
42820000	DETTES PROV CONGES PAVES	2 403	3 643	34,03
43100000	URSSAF	33 446	43 579	23,25
43100001	URSSAF DETTES TERRE ACTIVE	838	838	100,00
43100002	URSSAF DETTE BIOMIX	3 916	3 916	100,00
43170000	AUDIENS	11 579	13 637	15,10
43170001	AUDIENS BIOMIX	1 097	1 097	100,00
43172000	CONGES SPECTACLES	4 445	1 918	28,21
43174000	ASSEDIC PERMANENT	475	157	44
431742000	ASSEDIC INTERMITTENT	453	5 287	91,01
431742001	ASSEDIC INTERMITTENT BIOMIX	40	879	48,47
431750000	AGESSA	218	405	20,07
431770001	FCAP TERRE ACTIVE	60	60	100,00
431780000	STPAIX	352	182	53,53
431820000	PROVISIONS CHARGES SOC/CP	1 030	1 457	29,30
431840000	AJDAS	3 282	3 549	7,51
Ecart N / N-1				

DETAIL BILAN PASSIF

SECONDE NATURE
13100 AIX EN PROVENCE

Page : 9

PASSIF		Exercice N 31/12/2011 12	Exercice N-1 31/12/2010 12	Exercice N / N-1 Euros %
43850000	FNAS	578	960	39,79
43850002	FNAS TERRE ACTIVE	824	824	798
43860000	CHARGES A PAYER	4 237	3 439	23,21
44400000	ETAT IMPOTS SUR LES BENEFICES	792	653	139
44520000	TVA INTRACOMMUNAUTAIRE		2 694	2 694
44571000	TVA COLLECTEE 19,6%	536		536
44586000	TVA SUR FACT A RECEVOIR		691	691
44587000	TVA SUR FACT A ETABLIR		265	265
44700000	TAXE SUR SALAIRES	19 358	16 416	2 942
46700005	NDF SAGE RAPHAEL	378	378	1 671
46700016	NDF JAOUEN MORGAN	564	564	1 671
46700018	NDF THOMAS RICHARD	134	131	378
46700252	NDF RIVOAL SABINE	44	44	134
46700255	NDF LE BOULAIRE CYRIL	80	80	44
46700259	NDF JOSEPH NICOLAS	52	52	80
46710000	COMPTE PAYPAL	15 000	20 000	134
46740000	ESIA	6 399	3 574	25,00
46860000	CHARGES A PAYER	59 055	19 387	2 825
48700000	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	59 055	19 387	204,62
48700000	PRODUITS CONSTATES AVANCE SUB	382 837	474 110	204,62
TOTAL DETTES		408 780	398 814	19,25
TOTAL GENERAL		9 966	2,50	91 273

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

Ecart N / N-1		Exercice N		Exercice N-1	
Euros		31/12/2011		31/12/2010	
%					
		42 544	65 725	65 725	23 181
		24 449	65 706	65 706	41 257
		17 489			17 489
		606	19	19	588
		56 046	48 648	48 648	7 398
		630	630	630	630
		4 445	4 445	4 445	4 445
		NS	7 645	7 645	NS
		585	585	585	585
		11 106	22 318	22 318	11 212
		26 995	17 878	17 878	26 995
		9 137	17 878	17 878	8 741
		63	1 132	1 132	1 129
		1 671	1 671	1 671	1 671
		98 590	114 373	114 373	15 783
					13 80
		488 814	624 081	624 081	135 267
		19 255	180 965	180 965	161 710
		55 200	50 200	50 200	9 96
		60 036	58 000	58 000	2 036
		6 132	13 257	13 257	7 125
		40 100	36 800	36 800	3 300
		143 091	98 160	98 160	44 931
		1 65 000	150 000	150 000	15 000
		7 699	7 699	7 699	7 699
		24 000	24 000	24 000	24 000
		5 000	5 000	5 000	5 000
		21 856	48 868	48 868	27 012
		187	11 243	11 243	11 056
		4 848	4 848	4 848	4 848
		16 821	37 625	37 625	20 804
		14 732	8 944	8 944	5 788
		14 732	8 944	8 944	5 788
					64 71
					64 71
		623 992	796 267	796 267	172 274
		17 247	26 401	26 401	9 154
		17 233	25 673	25 673	8 440
		14	728	728	714
		645	170	170	815
		645	170	170	815
		966	1 785	1 785	819
		966	1 785	1 785	819
		258 715	434 400	434 400	175 686
		51 429	89 318	89 318	37 888
		21 955	17 857	17 857	4 096
		2 057	2 057	2 057	2 057
		7 919	5 511	5 511	2 408

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2011 12	Exercice N-1 31/12/2010 12	Ecart N / N-1 Euros	%
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	56 245	14 568	41 678	286,10
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	12 518	20 165	7 646	37,92
67120000 AMENDES ET PENALITES	4 883	4 869	14	0,29
67140000 PERTES/CREANCES IRRECOURABLES	257	10 752	10 495	97,61
67180000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 378	206	7 172	NS
67200000 CHARGES SUR EXERCICES ANTERIEU	4 338	4 338	4 338	100,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL	1 832	1 832	1 832	100,00
67500000 VALEUR COMPTABLE ELEMENT ACTIF	1 832	1 832	1 832	100,00
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	12 518	21 997	9 478	43,09
RESULTAT EXCEPTIONNEL	43 727	7 429	51 156	688,59
IMPOTS SUR LES BENEFICES	765	765	765	765
69510000 IMPOTS SOCIETES	765	765	765	765
TOTAL PRODUITS	680 268	810 842	130 574	16,10
TOTAL DES CHARGES	591 528	900 500	308 972	34,31
SOLDE INTERMEDIAIRE	88 739	89 659	178 398	198,97
REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	4 500	4 500	4 500	4 500
78940000 RAP FONDS DEBES	4 500	4 500	4 500	4 500
ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	9 000	9 000	9 000	100,00
68940000 DAP FONDS DEBES	9 000	9 000	9 000	100,00
EXCEDENTS OU DEFICITS	93 239	98 659	191 898	194,51

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

En 2011, les dépenses engagées au titre du prototype "Citymedia" ont fait l'objet d'une inscription en actif à hauteur de 60 935 €. De plus certaines dépenses engagées sur les exercices précédents qui avaient été portées

Changement de méthode

L'évaluation des éléments actifs a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

de présentation des comptes annuels (respect durablement n° 99-03).

- indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et
- permanence des méthodes comptables,
- continuité de l'exploitation,

prudence conformément aux hypothèses de base ;

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n° 99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et aux fondations conformément au règlement n° 99-01.

Les comptes de l'exercice clos ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Principes et conventions générales

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 408 780 euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le budget annuel de répartition principalement entre des ressources propres pour 98 590 euros et de subventions publiques à hauteur de 488 814 euros. Cette association dégage un excédent 93 239 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2011 au 31/12/2011.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels présentés ci-dessous respectent les règles du titre V du Plan Comptable Général (PCG 511-8 et contenu détaillé aux articles 531 et 532).

ANNEXE

ANNEXE

en charges ont fait l'objet d'un réajustement et portées en immobilisations au 1er janvier 2011, à hauteur de 51 512 €.
La valeur totale immobilisée de ce prototype s'élève à 112 447 €. Celui-ci est amorti sur 3 ans.
Les dépenses engagées antérieurement ont fait l'objet d'une inscription au compte de résultat dans un compte produits exceptionnels, à hauteur de 51 512 €.

Informations générales complémentaires

1- TVA et Subventions :

En application du décret 3-A-7-06 en date 16 juin 2006, définissant le nature des subventions de fonctionnement perçues par les associations, ces dernières ne sont plus soumises à la TVA.

Le résultat tient compte de cette instruction.

2- Taxe sur les salaires :

Suite à l'application de l'instruction 3-A-7-06, ne soumettant plus à la TVA les subventions perçues par l'association, celle-ci rentre dans le champ d'application de la taxe sur les salaires.
C'est une taxe calculée sur les rémunérations brutes auxquelles on applique un pro rata lié à la part des subventions dans les recettes totales de l'association.

Après calcul de ce pro rata, et après application de l'abattement lié aux associations, une provision de 2 942 Euros a été constatée au 31 décembre 2011.

3- Fonds dédiés :

Dans le cadre de l'application du règlement n° 99-01 relatif à l'enregistrement des engagements restant à réaliser, l'association avait constituée des fonds dédiés en 2010.

Au 31 décembre 2011, 4 500 € ont été repris au titre de la création Noyes.

4- Programme d'activités :

En 2011, le festival de juin n'a pas eu lieu.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Montant fin d'exercice
Autres participations					
Prêts, autres immobilisations financières					
TOTAL					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

Etat des immobilisations

Situations et mouvements de l'exercice		Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions	Montant fin d'exercice
Autres postes d'immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Installations techniques, Matériel et outillage industriel					
Installations générales agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, Mobilier					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

ANNEXE

Exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

LOGICIELS	8 598	100,00
Taux d'amortissement	Valuers	

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Autres immobilisations incorporelles

Le résultat 2011, un excédent de 93 239 €, porte les fonds associés à 21 443 €.

nouveau.

Le résultat 2010, un déficit de 98 659 €, a été affecté pour sa totalité en report à

Variation des fonds propres

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant engagé en fin d'exercice
	A	B	C	D = A - B + C	
Création Noyes	9 000	9 000	4 500		4 500
TOTAL	9 000	9 000	4 500		4 500

Tableau de suivi des fonds dédiés

* Les autres dettes sont composées :
 - du solde des notes de frais sur 2011 : 1 200 €,
 - du solde du prêt d'ESIA : 15 000 €,
 - charges à payer : 6 399 €
 - compte PAYPAL : 52 €

ANNEXE

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré. Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks. Les stocks de marchandises s'élèvent à 1 475 € au 31 décembre 2011.

Evaluation des matières et marchandises

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré. Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Titres immobilisés

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagement	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	4 ans

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Evaluation des amortissements

ANNEXE

Comme prévu le règlement n° 99-01, les subventions d'investissements sont inscrites au passif du bilan, dans les fonds associatifs sans droit de reprise.

Il figure dans les comptes au 31 décembre 2010, 100 500 € de subventions se répartissant ainsi :

- * Subvention équipement de la REGION PACA 2009 : 10 000 €,
- * Subvention équipement de la Ville d'Aix en Provence : 93 000 €, dont 16 000 € attribué en 2011,
- * Subvention équipement du CONSEIL GENERAL 13 : 13 500 €.

Le renouvellement de ces immobilisations financées par ces subventions incombant à l'association, elles ne feront l'objet d'aucune reprise, ni amortissement.

Subventions d'équipement

Les produits constatés d'avance concernent les quote part des subventions pour les actions de 2012.

Les charges constatées d'avance sont composées de :

- * 24 763 € de charges concernant les actions 2012,
- * 518 € de location Grenke pour 2012.

Charges d'exploitation		24 934
Charges financières		24 934
Charges exceptionnelles		
Total		24 934
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		59 055
Produits financiers		59 055
Produits exceptionnels		
Total		59 055

Charges et produits constatés d'avance

- la provision pour congés payés (y compris les charges sociales), soit 3 433 €,
- la provision pour la taxe d'apprentissage 2011, soit 1 061 €,
- les provisions antérieures de taxe d'apprentissage de primes, soit 3 176 €.

ANNEXE

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 3 399 euros correspondant aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

Honoraires des commissaires aux comptes

* 25 000 € du FING,
* 27 000 € de l'Ecole d'art.
De plus 52 000 € pour le projet City Wall a également fait l'objet d'une disposition contractuelle, réparti ainsi :
Depuis le 16 février 2009, la ville d'Aix en provence a mis à disposition de l'association un nouveau local dont la valeur locative est estimée à 48 000 € pour l'année.

Valorisation des contributions volontaires

Conformément à l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006, la rémunération versée au trois plus haut cadres de l'association s'élève à 28 287 € brut pour 2011.

Rémunération des dirigeants

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	42 544
Prestations artistiques, techniques et produits annexes	56 046
Subvention CITY WALL - FEDER - REGION	19 255
Subvention DRAC PACA	55 200
Subvention REGION PACA	60 036
Subvention REGION PACA poste ADAC	6 132
Subvention CG13	40 100
Subvention Ville d'Aix en Provence	143 091
Subvention CPA	165 000
Total	587 404

Ventilation du chiffre d'affaires net

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Total	51 512	
-		
-		
-		
-		
Produits	51 512	- Construction du projet Citymédia
imputé au compte	77200000	
	Montant	Nature

Charges et produits sur exercices antérieurs

Total	
4 848	

ANNEXE

ANNEXE

SOMMAIRE

page
14

NA

Faits caractéristiques de l'exercice
Evénements significatifs postérieurs à la clôture

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

NA

Principes et conventions générales

14

Dérogations
Permanence ou changement de méthodes

14
15

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

16

Etat des immobilisations

16

Etat des amortissements

17

Tableau de variation des fonds associatifs

17

Etat des provisions

18

Etat des échéances des créances et des dettes

19

Tableau de suivi des fonds dédiés

19

Variation des fonds propres

NA

Provision spéciale de réévaluation (1976)

NA

Frais d'établissement

NA

Frais de recherche appliquée et de développement

NA

Fonds commercial

19

Autres immobilisations incorporelles

19

Evaluation des amortissements corporelles

20

Evaluation des amortissements

20

Créances immobilisées

NA

Evaluation des matières et marchandises

NA

Evaluations des produits et en cours

NA

Variation détaillée des stocks et des en-cours

NA

Dépréciation des stocks et en cours

NA

Opérations à long terme

NA

Produits nets partiels sur travaux en cours

NA

Différence d'évaluation sur éléments fongibles

NA

Evaluation des créances et des dettes

21

Dépréciation des créances

NA

Avances ou crédits alloués aux dirigeants

NA

Obligations convertibles ou échangeables

NA

Evaluation des valeurs mobilières de placement

NA

Dépréciation des valeurs mobilières de placement

NA

Différence d'évaluation sur les titres

21

Disponibilités en Euros

NA

Disponibilités en devises

NA

Produits à recevoir

NA

Détail des produits à recevoir

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

SOMMAIRE

Charges à payer	21	page
Détail des charges à payer	22	NA
Charges et produits constatés d'avance	22	NA
Détail des charges constatés d'avance	22	NA
Détail des produits constatés d'avance	22	NA
Charges à répartir sur plusieurs exercices	22	NA
Primes de remboursement des obligations	22	NA
Ecart de conversion sur opérations en devises	22	NA
Eléments relevant de plusieurs postes du bilan	22	NA
Subventions d'équipement	22	NA

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires et des ressources	23	NA
Rémunération des dirigeants	23	NA
Ventilation de l'effectif moyen	23	NA
Charges et produits financiers concernant les entr. liées	23	NA
Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	23	NA
Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire	23	NA
Valorisation des contributions volontaires	23	NA
Honoraires des commissaires aux comptes	23	NA

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Dettes garanties par des sûretés réelles	NA
Montant des engagements financiers	NA
Informations en matière de crédit bail	NA
Engagement en matière de pensions et retraites	NA
Accroissement ou allègement de charges fiscales futures	NA
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	NA
Liste des filiales et participations	NA

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Opérations faites en commun	NA
Produits et charges exceptionnels	24
Transferts de charges	24
Frais accessoires d'achat	24
Produits et charges exceptionnels	24
Produits et charges sur exercices antérieurs	25
Participation des salariés	25
Résultats financiers des cinq derniers exercices	25

NA = Non Applicable NS = Non significative